

Les pôles régionaux de compétences en EPS/PS

→ Bilan des actions réalisées en 2011

Avril 2013

Source : outil de reporting des pôles 2011

Les pôles régionaux de compétences en EPS/PS sont un dispositif d'appui mis en place en 2004 grâce à un appel à projets de l'Inpes et confortés en 2010 dans le cadre d'un cahier des charges national structurant. Soumis à une procédure de conformité, ils doivent répondre aux exigences et critères qui y sont inscrits.

Plateformes ressources implantées dans les 26 régions de France et à Mayotte, ils fédèrent les compétences et ressources en EPS/PS présentes dans la région et apportent un soutien *via* les fonctions transversales que sont la formation, le conseil en méthodologie de projets et l'appui documentaire.

Leurs services en EPS/PS s'adressent à tout acteur institutionnel ou associatif intervenant dans ce champ.

Les pôles renseignent annuellement depuis 2010 un outil de reporting commun qu'ils transmettent à l'Inpes et à leur ARS. L'outil contient des informations sur le fonctionnement (la composition du pôle, les modalités de partenariats...) et l'activité du pôle (la formation, l'accompagnement en méthodologie de projets...).

Le document présenté est une synthèse de l'exploitation des données recueillies *via* l'outil de reporting. Il concerne les activités financées par l'Inpes et qui ont été réalisées sur l'année 2011 (1^{er} janvier au 31 décembre). Les activités du pôle mahorais ne sont pas intégrées puisqu'il n'a été mis en place qu'en 2012.

Le fonctionnement du pôle

Les instances de pilotage

25 pôles ont mis en place une instance (ou comité) de pilotage du pôle regroupant de 5 (pour la plus petite instance) à 38 partenaires (pour la plus importante). Ces instances se sont réunies de 1 à 12 fois, selon le pôle, dans l'année autour de deux types de sujets majeurs :

- la mise en place du comité de pilotage: définition des missions du comité et critères d'inclusion des membres;
- l'organisation générale du pôle de compétences: préparation et retours sur la visite de conformité, définition des programmes de travail, des principales orientations et stratégies, état d'avancement des activités, organisation de groupes de travail, évaluation des actions, politique régionale...

Les pôles de compétences ont organisé 109 réunions de comité de pilotage au total.

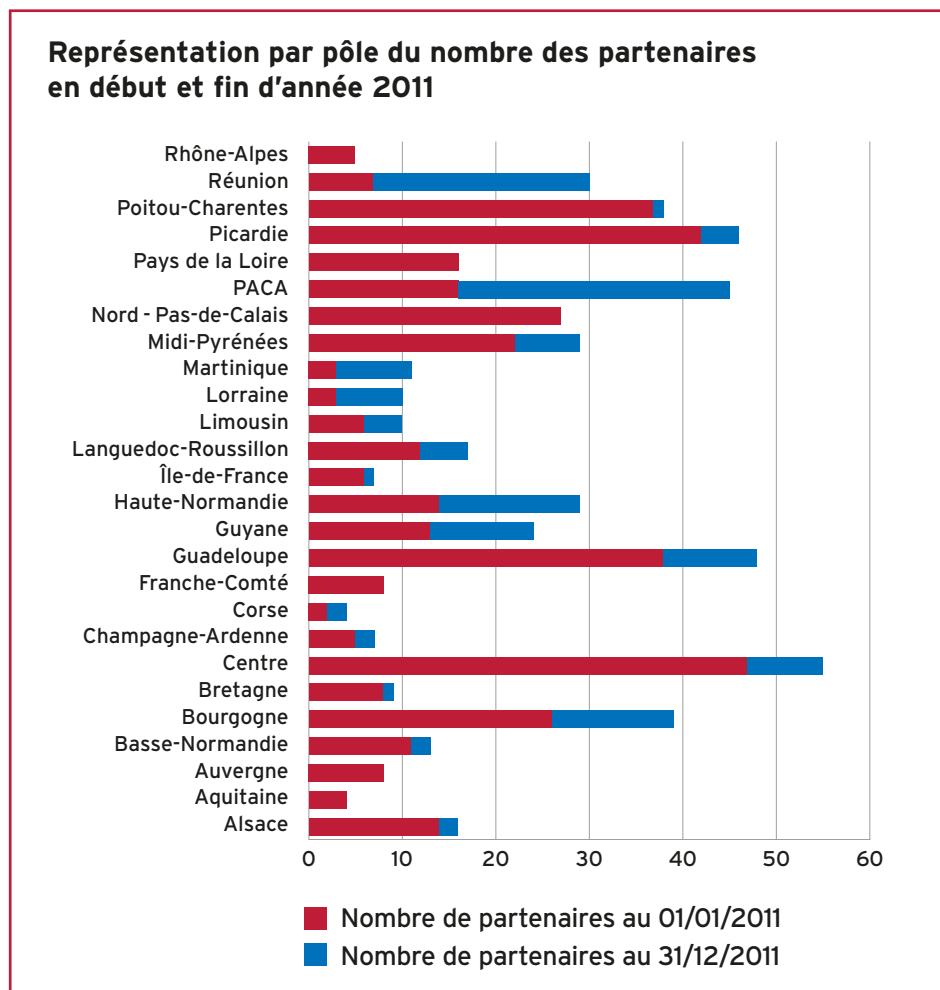
La composition des instances

On retrouve dans les instances un « noyau dur » de partenaires présents dans une majorité des pôles. Il s'agit des IREPS, des associations ou organisations nationales ayant des relais en régions (Mutualité française, Aides, Anpaa, Fédération Addictologie, CRIPS, ORS). S'ajoutent dans certains cas des collectivités territoriales (Conseils généraux, Conseils régionaux, municipalités), des représentants de l'Éducation nationale et des Rectorats, des (ex) IUFM et des associations locales travaillant en éducation et prévention à la santé.

Il n'y a pas de composition type puisqu'elle dépend notamment de partenariats historiques. Elle est propre aux singularités régionales et est fonction des compétences nécessaires au développement du projet sur la région.

Les partenariats autour des activités

Pour l'ensemble des pôles, 373 partenaires ont été mobilisés pour participer à la réalisation des activités. 155 nouveaux partenaires s'y sont rajoutés en cours d'année.



Concernant le fonctionnement, les pôles ont fait part de certaines difficultés :

- le partenariat est chronophage : la démocratie participative, la mobilisation de l'ensemble des partenaires, l'élaboration d'une charte sur le partage des valeurs entre partenaires, l'élaboration d'un langage commun... sont des activités qui prennent du temps.

Les points positifs sont liés à la bonne clarification des missions du pôle et du rôle de chaque partenaire et la reconnaissance du pôle comme acteur incontournable en région. Le budget consacré au fonctionnement des pôles est de 1129 253 €.

Les missions du pôle

Les missions des pôles régionaux de compétences en EPS/PS s'articulent autour de 4 types de services :

- un centre de ressources ;
- un appui aux acteurs de la région ;
- des espaces d'échanges de pratiques ;
- un appui aux politiques régionales.

Le centre de ressources

Les bases de données documentaire et d'outils

21 pôles ont actualisé et/ou développé une base de données documentaire. Au total, on y recense 140 360 documents.

17 pôles ont mis en place une base de données des outils d'intervention. Au total, on y recense 24 323 outils d'intervention.

Les bases de données des personnes-ressources en formation

21 pôles possèdent une base de données des personnes-ressources en formation. Elles recensent généralement les formateurs du pôle mais pour certains, ils l'ont élargi aux formateurs de la région. L'objectif est de rendre visible les compétences mobilisées au sein du pôle.

Les bases de données des personnes-ressources en conseil méthodologique

20 pôles ont mis à disposition une base de données des personnes-ressources. Pour le contenu, le même constat est fait que pour les formateurs.

Les bases sont accessibles *via* Internet sur les sites des pôles.

L'appui aux acteurs de la région

Le conseil en méthodologie et évaluation de projets

Les accompagnements individuels et collectifs

Tous les pôles de compétences ont accompagné des structures ou des professionnels locaux dans la mise en œuvre de projets en prévention et éducation pour la santé. Au total, 1762 accompagnements ont été réalisés dont 1309 en individuel et 453 en collectif.

Le bilan met en évidence une répartition très inégale des réalisations. En effet, on observe une forte mobilisation de trois pôles qui représentent à eux seuls 49 % de l'ensemble des accompagnements réalisés.

Concernant les thèmes :

- 301 accompagnements portent sur la nutrition ;
- 275 sur la santé globale ;
- 230 sur la santé sexuelle ;
- 208 sur les addictions.

À noter que pour certains accompagnements, le thème n'est pas renseigné et remplacé par sa typologie.

Les thèmes secondaires représentent 14 % des accompagnements (alcool/tabac, santé mentale, hygiène de vie).

Les bénéficiaires sont des professionnels du champ associatif (directeurs, chargés de mission), de structures sociales et médico-sociales (directeurs, éducateurs, animateurs, formateurs), d'établissements médicaux (cadres de santé, équipes pluridisciplinaires), de collectivités territoriales (élus, conseillers, techniciens), de mutuelles, de l'Éducation nationale (enseignants, étudiants).

Les appuis spécifiques

La démarche qualité rentre dans les missions des pôles de compétences. 8 pôles l'ont développé. Il s'agit pour chacun essentiellement de journées de sensibilisation autour du guide d'autoévaluation des actions coordonné par l'Inpes. On se rapproche ici davantage du travail réalisé dans le cadre de la formation (voir paragraphe « La formation en EPS/PS »).

S'agissant du milieu du travail, 6 pôles ont accompagné 20 projets auprès d'associations, de médecins du travail, de réseaux de santé et d'infirmiers. Ils portaient principalement sur les addictions, la nutrition et la santé sexuelle.

Concernant le milieu carcéral, 4 pôles ont accompagné 11 projets auprès d'établissements pénitentiaires et de leur personnel, de la PJJ et d'associations. Ils portaient principalement sur la santé globale et l'organisation de comité de pilotage et de service.

20 pôles ont réalisé un accompagnement auprès de l'Éducation nationale pour 378 projets.

18 pôles ont réalisé un accompagnement auprès d'une structure locale. On retrouve principalement des mairies, des ateliers santé ville (ASV), des maisons ou espaces de promotion de la santé, des maisons départementales des adolescents, des CCAS.

Les conseillers méthodologiques des pôles

Les pôles regroupent 383 conseillers méthodologiques; le pôle le moins pourvu comptant 2 conseillers, le plus important 47.

L'ensemble des actions réalisées a un budget total de 1406408 €. Sont intégrés les journées d'échanges de pratiques et l'appui apporté aux politiques régionales (voir détail dans le paragraphe « Un appui aux politiques régionales »).

La formation en EPS/PS

Le pôle doit développer une offre de formation en EPS/PS en cohérence avec les besoins identifiés sur la région, contribuant ainsi à l'amélioration des connaissances et des pratiques professionnelles.

En 2011, les activités dans ce domaine ont principalement porté sur la mise en place de sessions de formation, le développement de l'ingénierie de formation et la collaboration avec les universités.

L'organisation de journées de formations

Au total, 243 sessions de formations ont été mises en place représentant 752 journées de formation et bénéficiant à 3412 professionnels.

15 % des formations sont thématiques. Ce qui pose question car les pôles n'ont pas vocation à mettre en œuvre des formations thématiques.

Les thématiques les plus abordées (en nombre de jours) sont la sexualité et les addictions. À noter que 69 % des participants des formations thématiques de santé ont été formés sur les addictions.

Les professionnels formés viennent du social (psychologues, travailleurs sociaux, animateurs, médiateurs, éducateurs, assistances sociales, conseillers), de l'éducation nationale (infirmières et médecins scolaires) et du champ associatif.

Les formations dites « méthodologiques » sont le noyau central puisqu'elles représentent 85 % de l'ensemble des journées et ont été mises en place par 23 pôles. Quatre types de formations sont proposés :

- des formations portant sur l'élaboration de projet présentant les techniques et outils dans l'élaboration, le déploiement, l'évaluation de projets et d'actions en éducation et prévention à la santé. Ces formations rassemblent à la fois le plus grand nombre de journées réalisées (86 %) et la plus forte participation (88 %);
- des formations portant sur les critères de qualité: elles représentent seulement 3 % des journées réalisées;
- des formations portant sur le développement des compétences qui représentent 5 % des journées réalisées et 8 % des participants.
- des formations d'actions de plaidoyer qui sont à la marge (0,3 %).

Pour ce type de formation, la typologie des participants est plus diversifiée que pour les formations thématiques. On retrouve les professionnels du social (assistantes sociales, formateurs, animateurs), de l'éducation (Éducation nationale, chef d'établissement scolaire, CPE, enseignants, étudiants, instituts de formation, rectorat), du champ associatif, de la santé (médecins du travail, cadres de santé, infirmiers, aides-soignants, ARS) et de la politique de la ville (missions locales, coordinateurs ASV, élus et techniciens, représentants CG et CR).

Des formations à la Démarche Qualité ont été mises en œuvre dans 10 pôles de compétences. Les bilans ont fait remonter certaines difficultés dans la réalisation de ces journées qui tiennent principalement au thème. Des craintes ont été exprimées par les personnes formées concernant la mise en œuvre de cette démarche et sur l'isolement qu'elles pourraient ressentir dans son déploiement au sein de leur structure.

18 pôles de compétences ont mis en place une évaluation, en fin de formation, principalement sur le niveau de satisfaction des participants.

Seuls 3 pôles ont mis en place une évaluation à distance, c'est-à-dire 3 à 6 mois après la formation pour recueillir cette fois le degré d'appropriation des connaissances transmises lors de la formation et sur leur mise en œuvre dans le quotidien.

Parmi l'ensemble des pôles, seuls 10 ont apporté un appui à un ou plusieurs programmes d'ingénierie de formation concernant 37 projets au total :

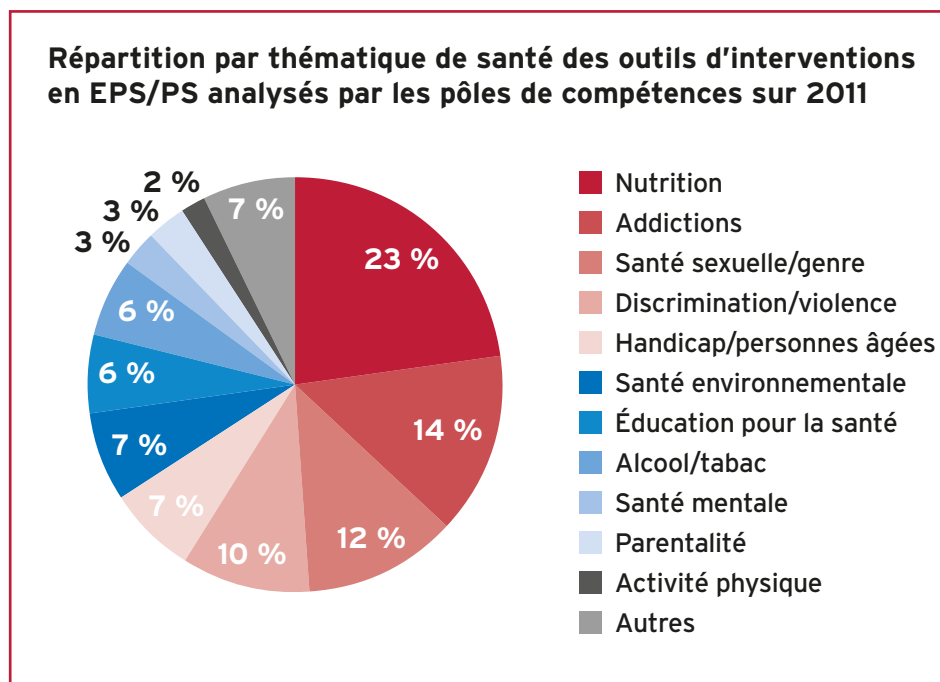
- protection judiciaire de la jeunesse : 1 projet ;
- mutuelle, caisse de retraite : 2 projets ;
- Éducation nationale : 4 projets ;
- universités, IUFM : 2 projets ;
- associations en éducation et prévention à la santé : 3 projets ;
- maison des adolescents : 1 projet ;
- CLS/CCAS : 13 projets ;
- instituts de formation : 11 projets dont 6 pour les IFSI.

Le budget total consacré à la réalisation des activités de formation est de 1536781 €.

L'accompagnement à l'utilisation d'outils d'intervention en EPS/PS

L'analyse d'outils

24 pôles de compétences ont analysé 88 outils d'interventions d'éducation et de prévention à la santé. 94 réunions ont été organisées à ce titre et 110 experts au total ont été mobilisés (associations, ARS, Éducation nationale, caisses de retraite, mutuelles, collectivités territoriales et structures médicales).



Les ateliers de présentation d'outils

21 pôles ont organisé 161 journées de présentation d'outils. 1924 personnes y ont assisté. Le public est assez hétérogène puisqu'on y retrouve des représentants de l'Éducation nationale (étudiants, lycéens, collégiens, infirmières scolaires, écoles primaires, le rectorat, l'inspection académique), des collectivités territoriales, des associations, des mutuelles, des organismes de formations, des structures médicales et médico-sociales dont certaines sont rattachées à la ville (CCAS, maisons de quartier, maisons locales, centres intercommunaux) et des représentants d'institutions de santé (ARS, CAF).

148 outils ont été présentés abordant près d'une trentaine de thèmes dont les 4 principaux sont : la nutrition avec 23 outils présentés dans 13 pôles, la santé sexuelle avec 19 outils présentés dans 16 pôles, les compétences psychosociales avec 19 outils présentés dans 11 pôles et les addictions avec 10 outils présentés dans 8 pôles.

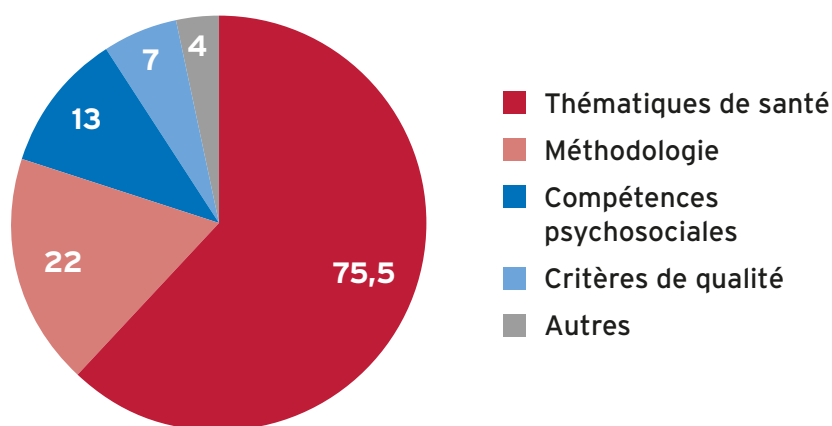
Ces temps d'échanges et de rencontres entre professionnels sont fortement appréciés car ils répondent à leurs attentes mais bien souvent le temps imparti n'est pas suffisant. Enfin, les outils présentés répondent également à leurs attentes car plus de la moitié des professionnels interrogés pensent réutiliser les outils dans leurs pratiques professionnelles.

L'ensemble des actions réalisées représentent un budget total de 338 413 €.

Des espaces d'échanges de pratiques

Le Pôle offre un lieu d'échanges et de partages d'expériences sur les questions d'EPS/PS entre professionnels intersectoriels (santé, social, éducation, médico-social...) leur donnant ainsi la possibilité d'enrichir et de faire évoluer leur pratique. Cette activité se traduit généralement par l'organisation de journées d'échanges. En 2011, 16 pôles de compétences ont organisé 122 journées d'échanges de pratiques sur des sujets spécifiques. L'intérêt de ces journées est de pouvoir échanger et mutualiser des savoirs et des compétences sur des sujets, outils ou méthodes très spécifiques avec l'ensemble des acteurs locaux. 4 grandes typologies de sujets ont été abordées.

Répartition du nombre de journées d'échanges organisées par les pôles en 2011 selon les thèmes abordés



Les critères de qualités comprennent la démarche qualité et les inégalités sociales de santé.

Les thématiques de santé portent principalement sur les addictions, la nutrition, la santé globale et la santé sexuelle.

La méthodologie intègre la définition du conseil méthodologique, écrire et valoriser les actions en EPS, l'animation territoriale, l'évaluation en EPS.

Un appui aux politiques régionales

La relation entre pôle de compétences et ARS est étroite soit parce que de nombreuses ARS sont présentes dans les instances de pilotage des pôles soit parce que le pôle vient en appui au déploiement de la politique de santé définie par l'ARS en réalisant des actions, participant à des groupes de travail, etc.

19 pôles ont été sollicités dans le cadre du Projet Régional de Santé: pour l'aide à l'élaboration du schéma régional de prévention (16 pôles) ou du plan stratégique régional de santé (3 pôles). Par ailleurs, les pôles ont été sollicités par l'ARS pour leur participation aux conférences régionales de santé et de l'autonomie (3 pôles) et pour la mise en place de l'instance professionnelle de concertation sur la prévention (1 pôle).

La communication des pôles

Pour donner de la visibilité à leurs activités auprès des acteurs régionaux et plus largement, chaque pôle était encouragé à mettre en place des outils de communication.

Pour cela, certains pôles ont organisé un évènement sous la forme d'une journée régionale abordant notamment des sujets spécifiques au pôle de compétences: ses missions, ses partenaires, ses ressources, ainsi qu'une thématique spécifique. Au total, 14 journées régionales ont été organisées dans 12 pôles de compétences. Ces journées ont rassemblé près de 800 personnes: professionnels du champ de la santé, du social, du médico-social, du champ associatif, de l'Éducation nationale, des collectivités territoriales et des élus.

S'agissant des outils de communication, 3 pôles ont ajouté une page internet au site de l'association porteuse du pôle (IREPS). Pour les autres pôles, un site indépendant a été créé limitant ainsi la confusion entre l'Ireps et le pôle.

17 pôles ont réalisé une plaquette de présentation du pôle.

19 pôles ont élaboré et diffusé une newsletter avec une fréquence de deux numéros par an jusqu'à un numéro tous les deux mois, diffusée en moyenne entre 200 et 5 000 bénéficiaires.

Le budget total pour la communication est de 820 553 €.

En conclusion

La synthèse et l'analyse des données recueillies pour l'année 2011 ont mis en lumière les réalisations des pôles. Les informations remontées sont déclaratives mais elles permettent toutefois d'améliorer la connaissance du dispositif.

Certaines marges de progression sont à envisager. Sur le fonctionnement, la quasi-totalité des pôles s'appuient sur une instance de pilotage. Certains ont défini des modalités précises d'organisation et de fonctionnement qui se traduisent dans des chartes ou des règlements intérieurs. L'effort de structuration est donc à poursuivre dans les pôles non encore pourvus afin de garantir l'effectivité du partenariat.

Quelques pôles doivent encore s'outiller en bases de données afin de favoriser l'accessibilité à leurs ressources, les formations des pôles doivent avoir une visée méthodologique et la collaboration avec les Universités être amplifiée.

On note par ailleurs que grâce à la mise à disposition des formations et du conseil en méthodologie de projets, les pôles touchent un public très hétérogène et des milieux très variés. Cela concourt à la diffusion et à l'appropriation de l'EPS/PS dans des champs et secteurs divers.

Les pôles sont de plus en plus perçus comme des acteurs incontournables pour le déploiement et la mise en œuvre des politiques de santé au niveau régional. Les perspectives pour les années à venir doivent contribuer à leur montée en charge et en compétences.



Institut national de prévention et d'éducation pour la santé
42, boulevard de la Libération – 93203 Saint-Denis Cedex